



# *SNTRS Informations*

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif  
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrs-cgt@cnrs.fr – Web : www.sntrscgt.fr

**N°356 du 13 janvier 2026**

## *SOMMAIRE*

### **Spécial Conseil Syndical National**

- Relevé de décision du CSN du 9 décembre 2025



## Relevé de décision du CSN du 9 décembre 2025

### Ordre du jour :

1. Rapport d'introduction
2. Point sur les organismes
3. Débat général (3 min/intervention + double liste + priorité aux intervenants n'ayant pas encore intervenu)
4. Point sur la PSC
5. Groupes de travail et collectifs
6. Caisse de grève
7. Vote des motions
8. Lutte contre l'extrême droite

### Séance du matin présidée par Marie DIGOIX et Stéphan MORA

#### 1. Rapport introductif par Claudia Gallina

Mille fois NON, nous n'accepterons pas de perdre des enfants dans vos carnages impérialistes ! Et nous nous battons avec nos enfants pour qu'ils et elles ne deviennent pas de la chair à patron ou à patronne de vos industries de mort ! Les guerres sont la dernière solution pour le capitalisme, quand il ne trouve plus de quoi augmenter ses parts de marchés.

La COP 30 (30<sup>ème</sup> conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)), est un sommet mondial qui réunit près de 200 pays pour répondre collectivement à l'urgence climatique. Lors de la mise en place de ces COP, l'espoir était que les choses progressent à hauteur des enjeux. Cette COP 30 a été un échec. Elle a au moins eu le mérite d'afficher clairement quels sont les pays et quels types de gouvernements s'oppose aux avancées. Le plus souvent ses gouvernements sont des gouvernements extrêmes (USA, Argentine, Chine, ...).

Même si le constat cette conférence sombre, le maintien de ces COP est primordial.

Le bien-être des populations passe clairement au second plan dans un contexte international, avec une forte montée de l'extrême droite dans de nombreux pays, avec des guerres de colonisation, dont une particulièrement meurtrière en Palestine, et avec une forte influence du monde de la finance. Tout cela favorise le discours guerrier.

Par des discours alarmistes visant à distiller la peur et à légitimer la politique va-t'en guerre, on voudrait nous faire croire, que seule l'économie de guerre est possible. Cette économie sacrifie sans vergogne les avancées sociales obtenues par les dures luttes du passé, les services publics, l'hôpital et la santé, l'enseignement de nos enfants, et la recherche publique pour le bien de tous.

Cela en faveur des grandes industries Françaises de l'armement (Dassault, Safran, DCNS, Nexter ...) ou celles Franco-Européennes (Thales, EADS ses filiales MBA et EUROCOPT...)

Avec une part de marché de 11 % sur la période 2019-2023, la France est devenue le 2<sup>ème</sup> pays exportateur de matériel militaire. Elle devance ainsi de peu la Russie dont la part de marché est passée à 10,5 % sur 2019- 2023.

Aujourd'hui, le budget de la défense est déjà le deuxième poste de dépenses de l'État avec **2% du PIB en 2025** par une loi de programmation militaire (LPM) qui prévoit cette montée en puissance. Mais cette LPM ne prend pas en compte l'adhésion de la France aux nouveaux objectifs de l'OTAN qui est de **porter ces dépenses à 5% du PIB d'ici à 2035**.

Pour rappel, la **cible à atteindre pour le déficit public de la France en 2025 était de de 5,4%** du produit intérieur

brut (PIB)...

Le budget 2026 s'annonce calamiteux pour la population qui peine déjà à boucler les fins de mois :

- Il donne entre 6 et 7 Mds d'€ en plus pour la Défense en 2026, et la même estimation en moins pour la Santé !
- Il porte en lui le vote du recul à 64 ans de l'âge de départ à la retraite alors que l'on fait croire que la réforme est 'suspendue'
- Il entérine l'augmentation du coût des soins par une augmentation des forfaits
- Il supprime la Gipa
- Il maintient le gel du point d'indice induisant la baisse inexorable de notre pouvoir d'achat.
- Il prolonge cette année encore la stagnation des budgets de nos organismes de recherche, autrement dit une baisse importante en euros constants étant donnée l'inflation

Quelques éléments sur ce dernier point :

1. La LPR Loi de programmation budgétaire pluriannuelle, avait prévu un investissement important en faveur de la recherche pour rattraper le retard Français dans ce domaine. Il s'agissait d'une augmentation annuelle des budgets jusqu'en 2030. Pour 2026, l'augmentation pour la recherche publique aurait dû être de 468 Millions €. Or à ce jour, le budget prévoit seulement de 130 M€.
2. L'autre élément est l'absence de compensation des surcoûts de ces dernières années (revalorisations indiciaires, CAS pension et PSC) supportés par les opérateurs de recherche. Ces charges non compensées, sont financées sur les fonds de roulement de nos organismes.
3. Si les subventions de nos organismes, reste relativement stables voir en très légère augmentation, L'ANR voit ses crédits reculer d'environ 8% sur le budget annoncer pour 2026. Le gouvernement n'est même plus capable de financer l'usine à gaz mise en place depuis 2005. Cependant les laboratoires continuent à en payer les conséquences.

Face à de telles provocations, la guerre sociale est inévitable, une guerre de classes pour combattre des choix budgétaires désastreux pour les travailleurs et travailleuses et pour tous les services publics. Cette guerre est inévitable et les batailles à venir sont primordiales.

Les luttes en construction sont essentielles, pour un État plus juste, plus respectueux des individus, de leur cadre de vie et de leur santé, de leurs conditions de travail, pour une fonction publique préservée et plus particulièrement pour une recherche publique à qui on donne les moyens de travailler au service de tous.

Mais elles sont aussi vitales contre la montée de l'extrême droite dans notre pays, avec une augmentation de propos sexistes et racistes décomplexés sur les plateaux télé et dans certaines administrations régaliennes. Les attaques contre les responsables syndicaux sont en augmentation, voir la mise en accusation de notre secrétaire générale Sophie Binet et de notre Camarade de l'UD de Lille entre autres, et où le gouvernement lance des enquêtes des plus douteuses dans l'ESR.

Mobilisons-nous camarades et mobilisons les collègues autour de nous.

À la CGT, résister face à ces attaques est un devoir. Rien n'est joué d'avance !

## **2. Point sur les organismes**

**INED :**

Le bureau a décidé de passer auprès des agents pour se faire connaître

**INRIA :**

Austérité : délai 2027 rétablir l'équilibre, réduire les effectifs 20% titulaires, recrutement 12 chercheur et 2 IT  
Pas de budget validé pour 2026 mais sans doute un budget d'austérité

**IRD :**

Fermeture des locaux de Bondy. Perte du matériel, destructions du matériel mais aussi des collections d'échantillons biologiques.

Le personnel est laissé seul per les services RH, et doit lui-même chercher une nouvelle affectation.

Austérité : moins 15% de budget.

Des problèmes d'usurpation d'identité de certains personnels de IRD, avec des créations d'associations, des demandes de subvention à leur nom. L'IRD est prévenu mais n'assure pas la protection ses personnels qui doivent se débrouiller seul face à ce problème..

CONSEIL : il faut contacter le pôle juridique de la FERC

#### **INSERM :**

- SIFAC + les problèmes sont encore nombreux et les retards de facturation important en cette fin d'année. Il y aura un article 'état des lieux' dans le prochain BRS. c'est la même catastrophe à l'INRAE d'après nos camarades.
- Il y a des problèmes depuis la séparation, cette année, des congés et des ARTT : les agents doivent avoir déposé 20 jours de 'pur congés' pour pouvoir déposer des jours sur leur CET or les agents ont souvent déposé un mixte congés + ART. Le SNTRS a fait une demande au service RH pour débloquer la situation. Cette demande a été acceptée par l'Inserm.
- Le PDG a annoncé un Budget négatif donc pour la 1<sup>ère</sup> fois non à l'équilibre

Au CA il y a eu un vote négatif du budget, de toutes les organisations syndicales

#### **CNRS :**

- Tension au conseil scientifique (octobre-novembre). Création, transformation des unités, désuétudes : 2 sessions exceptionnelles
- 20 à 40 min par institut.
- Bilan compliqué 10-11 suppression/transformation
- Sur le point du retrait de tutelle CNRS, dans la méthode, Il y a un problème de respect de l'article R322-30 code de la recherche -> Une action au TA est envisagée l'Intersyndicale sur le périmètre du CA : SNTRS-CGT, SGEN-CFDT, SNCS-FSU

Le nouveau DGG a été imposé par le ministre Baptiste

Départ de PETIT le 8 février 2026

### **3. Débat général (3 min/intervention + double liste + priorité aux intervenants n'ayant pas encore intervenu)**

**Séance De l'après-midi présidée par Angélique GUITTARD et Mathieu BENOIT**

#### **4. Point sur la PSC**

État des lieux par Josiane Tack :

- Non-respect de l'accord signé avec les OS
- Tentative de retard de la mise en place du marché MGEN
- Non programmation budgétaire de la compensation de part employeur pour 2026 alors que c'est inscrit dans l'accord.
- Traitement différent des agents MESR par rapport aux agents du reste de la fonction publique
- ➔ Un recours juridique intersyndical est envisagé

#### **5. Groupes de travail et collectifs**

Angélique transmettra l'information à Laetitia : Les noms des inscrits pour GT environnement et GT com élection pro La méthode de travail pour le Congrès confédéral a été validé :

Constitution d'un groupe de travail dès réception des documents pour dégrossir le travail (identifier les parties qui nécessiteraient des amendements)

Organisation d'une journée d'études suivie d'une CE pour rédiger et valider les amendements.

## **6. Caisse de grève**

Alimentation de la caisse de grève du SNTRS-CGT en une lutte à venir

L'alimentation se fera à partir des cotisations

Chaque section pourra décider d'un pourcentage dédié à cette caisse de grève.

Le national proposera des modalités d'alimentation et de redistribution de cette caisse de grève. Ces propositions seront votées dans une CE.

La caisse de grève a été votée : 2 Contre, 0 abstention, le reste Pour

## **7. Vote des motions (voir annexe)**

- Conférence sociale travail retraite : 19 Pour / 11 Contre / 4 Abstention
- Motion de soutien à Sophie Binet : POUR à l'unanimité

## **8. Lutte contre l'extrême droite**

Ce point sera abordé lors d'une JE qui est en cours d'organisation. Les dates sont en discussion avec le/les intervenants. Mais pour ceux que ça intéresse il y a déjà pas mal de documents sur les sites CGT et des formations sont également organisées au niveau de la ferc.

## **9. Cooptation des nouveaux**

Validation des nouveaux membres au BN à l'unanimité (26 votants) :

- Naima BELGAREH (Curie)
- Stéphan MORA (Montpellier)

Référente VSS à l'unanimité (26 votants)

- Lorena KLEIN
- Naima BELGAREH

# **ANNEXE**

## **Motion votée au Conseil Syndical National du SNTRS-CGT le 9 décembre 2025**

Le CSN du SNTRS-CGT réuni le 9 décembre 2025, considère que la conférence sociale convoquée par le 1er Ministre à partir du 5 décembre 2025 se tient dans le cadre des plus durs budgets d'austérité, PLF et PLFSS, depuis 1945. Dans ces conditions, on ne peut raisonnablement rien en espérer de positif, pour les travailleurs et travailleuses et leurs familles.

C'est pour cette raison, que le CSN s'associe à la motion votée au 29ème congrès de l'UFSE et demande à la confédération de s'en retirer, comme elle l'avait fait pour le conclave du prédécesseur de Sébastien Lecornu, François Bayrou.

Ci-joint la motion du 29ème congrès de l'UFSE le 3 décembre 2025 <https://www.cgtetat.fr/societe-959/autres/article/contre-la-participation-de-la-cgt-a-laconference-sociale-travail-retraites>

Résultat du vote CSN SNTRS-CGT : 19 Pour / 11 Contre / 4 Abstention

## **Motion de soutien à Sophie Binet**

Le SNTRS-CGT porte le constat d'une répression syndicale croissante sur tout le territoire.

La secrétaire générale confédérale de la CGT se trouve mise en examen suite à une plainte pour injures publiques. Cette plainte a été déposée par une association patronale. Mais de quoi parlet-on ? A l'occasion d'une interview, elle était revenue sur les propos de certains grands patrons qui se sont exprimés publiquement pour peser dans les débats

sur le budget de l'État. Ils contestaient les positions de certains parlementaires qui exigeaient la remise en cause des 211 milliards d'euros d'aides publiques aux entreprises. Ces grands patrons ont ouvertement fait un « chantage à l'emploi » et menacé de quitter la France pour échapper à la fiscalité du pays, faisant fi de toute forme de « patriotisme » auquel certains semblaient être particulièrement attaché. La secrétaire générale constatait à son tour qu'au moment de discuter justement du budget de l'état et de sa situation soi-disant dramatique, « les rats quittent le navire ». C'est pour cette métaphore populaire que Sophie Binet se trouve mise en examen.

Précédemment, le secrétaire général de l'union départementale des syndicats CGT du Nord a été condamné pour « apologie du terrorisme » suite à une expression légitime des positions de la CGT sur les droits du peuple palestinien.

Plus généralement, comme aux États-Unis, la France est confrontée à une forme de censure de la parole publique. Notre société connaît des remises en cause insolentes de la liberté d'expression à l'image de Pierre Emmanuel Barré, humoriste satirique visé par une plainte du ministre de l'intérieur pour un sketch dénonçant (avec impertinence et humour) les violences policières à Sainte-Soline. Nombre de nos camarades et responsables syndicaux se font attaquer devant les tribunaux pour s'être exprimé, avoir défendu les libertés et les droits des salarié.es dans le cadre de leurs activités militantes.

Le SNTRS-CGT manifeste son indignation face à ce qui apparaît comme une campagne de répression syndicale massive et plus largement une remise en cause de l'expression publique de nos militant.es et de ceux qui portent la controverse dans l'espace public.

Le SNTRS-CGT réaffirme son attachement à la liberté d'expression surtout lorsqu'elle porte l'expression des intérêts des travailleur.euses et de nos camarades.

Le SNTRS-CGT dénonce toute forme de répression syndicale sur les camarades de la CGT et nous réaffirmons notre soutien à notre camarade secrétaire générale confédérale, à tous les camarades victimes des répressions syndicales, et à toutes et à tous les camarades qui souffrent d'atteintes à leur liberté d'expression dans la presse et dans leurs fonctions de représentation publique.

Vote POUR à l'unanimité